



Gestion livret a apres divorce

Par **kite17**, le **25/08/2010** à **10:13**

Bonjour,
apres mon divorce j'ai placé sur le livret a de mes enfants de l'argent, cette somme a été prélevée par mon exfemme (sans mon accord) pour le placer pour son propre compte. J'ai demandé la restitution de la somme, celle ci refuse de me reverser l'argent en pretextant que ce placement est fait pour les enfants.
Merci de me dire si je peux récupérer cette somme d'argent.